

✓ **Original de votre CNI + Passeport**

✓ **Formulaire de pré-demande de CNI et/ou PASSEPORT**

A compléter sur le site de l'ANTS

✓ **Timbres fiscaux**

A prendre dans un bureau de tabac, ou sur le site service-public.fr ou sur l'ANTS

Passeport : Majeur = 86€ // Mineur de 15ans et plus = 42€ // Mineur de moins de 15ans = 17€

Carte d'identité perdue ou volée = 25€

✓ **Justificatif de domicile à votre nom, de moins d'un an**

Facture téléphone / eau / électricité / gaz / Assurance habitation / Avis de taxe d'habitation / Avis d'imposition (pas de situation déclarative)

Si vous n'avez pas de domicile à votre nom (vous habitez chez vos parents, amis etc...) :

- Attestation d'hébergement
- Justificatif de domicile de la personne qui vous héberge
- Copie de la pièce d'identité de la personne qui vous héberge

✓ **Perte ou vol**

Formulaire de déclaration de perte

✓ **Photo d'identité**

En couleur, de moins de 6 mois, aux normes en vigueur.

Ne pas la découper

✓ **Acte de naissance, de moins de 3mois**

Uniquement si le passeport et la CNI sont périmés depuis plus de 5ans OU que vous ne possédez ni l'un, ni l'autre OU si la Mairie de naissance n'est pas affiliée à COMEDEC.

✓ **Pour les mineurs**

CNI ou Passeport du représentant légal qui accompagne l'enfant

Jugement de divorce ou de séparation

Si garde alternée, justificatif de domicile des 2 parents + CNI ou Passeport des 2 parents

Nom d'usage : autorisation des 2 parents datée et signée + pièce d'identité des 2 parents

✓ **Changement de situation familiale**

Fournir Acte de Mariage (de moins de 3mois) / Jugement de divorce / Acte de décès du conjoint